



PARTI POLITIQUE PANAFRICAIN

OSONS L'AFRIQUE

Sigle : OLA

NOTICE D'INFORMATION RELATIVE AU FORMULAIRE D'ADHÉSION ET AU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Document adopté - Site officiel OSONS L'AFRIQUE - 27 juin 2026

Rubrique	Information
Nature du document	Notice d'information destinée à accompagner le formulaire d'adhésion en ligne et tout support de collecte lié à l'adhésion.
Responsable politique	Président du Parti : ZOKOU Osso Paul
Canal concerné	Site officiel : https://osonslafrique.org/adhesion
Contact de référence	contact@osonslafrique.org
Statut du document	Document adopté par les organes compétents du Parti le 27 juin 2026, opérationnelle.

Devise : Osons l'Afrique - Osons toujours l'Afrique - Osons l'Afrique éternelle.

NOTE DE PRÉSENTATION

La présente notice a pour objet de fournir une information claire, concise et accessible aux personnes qui utilisent le formulaire d'adhésion du site officiel OSONS L'AFRIQUE. Elle complète la politique de protection des données personnelles, le registre des activités de traitement et la procédure officielle d'adhésion.

Elle a été relue, adaptée puis adoptée par les organes compétents du Parti le 27 juin 2026 avant publication ou insertion définitive sous le formulaire d'adhésion. Son contenu est volontairement prudent : il vise à encadrer la collecte, limiter les données demandées, clarifier les finalités et rappeler les droits des personnes.

1. NOTICE COURTE À AFFICHER SOUS LE FORMULAIRE D'ADHÉSION

Texte court adopté pour le site :

Les informations recueillies au moyen du formulaire d'adhésion sont destinées au Parti politique panafricain OSONS L'AFRIQUE afin d'étudier, suivre et traiter votre demande d'adhésion. Les données demandées sont limitées aux informations nécessaires à l'identification du demandeur, à la prise de contact et au suivi administratif de la demande. Elles ne sont pas utilisées à d'autres fins sans information préalable. Vous pouvez exercer vos droits relatifs à vos données personnelles en écrivant à contact@osonslafrique.org.

Cette version courte peut être affichée directement sous le formulaire, avec un lien vers une notice détaillée ou vers la politique de protection des données personnelles du site.

2. NOTICE DÉTAILLÉE ADOPTÉE

2.1 Responsable du traitement

Les données transmises au moyen du formulaire d'adhésion sont collectées pour le compte du Parti politique panafricain OSONS L'AFRIQUE. Le Président du Parti, ZOKOU Osso Paul, est le responsable politique de l'organisation et de la bonne tenue des procédures internes liées à l'adhésion.

Adresse de contact pour les questions relatives au traitement de la demande ou aux données personnelles : contact@osonslafrique.org.

2.2 Finalités du traitement

- recevoir et identifier les demandes d'adhésion adressées au Parti ;
- recontacter le demandeur lorsque des précisions sont nécessaires ;
- examiner la recevabilité administrative de la demande ;
- préparer l'inscription éventuelle du demandeur dans le fichier des membres après validation ;
- assurer la traçabilité minimale des demandes reçues et des suites données ;
- prévenir les erreurs, doublons, demandes incomplètes ou usages abusifs du formulaire.

Aucune donnée ne doit être collectée sans lien direct avec ces finalités. Toute nouvelle finalité doit faire l'objet d'une information claire et d'une validation préalable par l'autorité compétente

2.3 Données concernées

Selon la version du formulaire utilisée, les données susceptibles d'être collectées peuvent comprendre :

- nom et prénom ;
- adresse électronique ;
- numéro de téléphone, si nécessaire au suivi de la demande ;
- ville, pays ou zone de résidence ;
- message libre du demandeur ;
- informations utiles à l'orientation de la demande vers la structure compétente ;
- date et heure de dépôt de la demande, lorsque ces informations sont techniquement disponibles.

Le formulaire ne doit pas demander d'informations excessives. Les informations sensibles ou inutiles doivent être évitées, sauf nécessité clairement identifiée, validée et documentée.

2.4 Données politiquement sensibles et prudence renforcée

Une demande d'adhésion à un parti politique peut révéler une opinion ou une orientation politique. Le Parti doit donc appliquer une prudence renforcée : limitation des accès, confidentialité, absence de diffusion publique non autorisée, traçabilité des décisions et information claire du demandeur.

La validation juridique de la base applicable au traitement doit être documentée par le Parti avant toute généralisation du formulaire ou tout changement important de finalité.

2.5 Destinataires internes

Les données sont destinées uniquement aux personnes habilitées à traiter les demandes d'adhésion : Présidence, Secrétariat Général, responsables compétents chargés de l'adhésion, de l'organisation, de la diaspora ou des structures territoriales concernées, dans la limite stricte de leurs missions.

Aucune transmission externe ne doit être effectuée sans base valable, sans nécessité réelle ou sans information appropriée de la personne concernée.

3. DURÉE DE CONSERVATION ET ARCHIVAGE

Situation	Conservation recommandée	Observation
Demande incomplète ou non suivie	Durée courte à définir par le Parti	Supprimer ou archiver de manière limitée si aucune suite n'est donnée.
Demande en cours d'instruction	Pendant la durée d'examen	Conserver uniquement les éléments nécessaires au suivi.
Adhésion acceptée	Durée de l'adhésion puis durée d'archivage utile	Inscription possible dans le fichier des membres, selon la procédure interne.
Demande refusée ou retirée	Durée limitée à définir	Conserver seulement ce qui est nécessaire à la preuve et au traitement d'un éventuel recours.

Les durées exactes doivent être fixées dans le registre des activités de traitement et réexaminées périodiquement. Les données ne doivent pas être conservées indéfiniment par simple prudence administrative.

4. SÉCURITÉ, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS

- accès limité aux personnes strictement habilitées ;
- usage d'adresses et d'espaces de stockage officiels ;
- protection des comptes et mots de passe ;
- archivage organisé et suppression des doublons inutiles ;
- interdiction de diffuser les demandes d'adhésion dans des groupes non habilités ;
- prudence particulière pour les copies, exports, impressions ou transferts de fichiers.

Tout incident, erreur d'envoi, accès non autorisé, perte de fichier ou diffusion accidentelle doit être signalé rapidement à l'autorité interne compétente afin de permettre une analyse et, si nécessaire, une mesure corrective.

5. DROITS DES PERSONNES

Toute personne ayant transmis une demande d'adhésion peut demander des informations sur les données la concernant, solliciter leur rectification si elles sont inexactes, demander leur effacement dans les conditions applicables, ou s'opposer à certains usages lorsque les conditions légales le permettent.

Les demandes doivent être adressées à : contact@osonslafrique.org. Le Parti doit vérifier l'identité du demandeur lorsque cela est nécessaire pour éviter la communication de données à un tiers non autorisé.

6. TEXTE LONG ADOPTÉ POUR UNE PAGE DÉDIÉE

Texte long adopté :

Lorsque vous utilisez le formulaire d'adhésion du site officiel OSONS L'AFRIQUE, les informations que vous communiquez sont utilisées afin d'étudier votre demande, de vous recontacter, d'assurer le suivi administratif de votre démarche et, en cas de validation, de préparer votre inscription dans les fichiers internes du Parti. Les informations demandées sont limitées à ce qui est nécessaire pour identifier le demandeur, comprendre sa demande et l'orienter vers les responsables compétents. L'accès à ces données est réservé aux personnes habilitées. Les données ne sont pas publiées et ne sont pas communiquées à des tiers non autorisés. Vous pouvez exercer vos droits relatifs à vos données personnelles en écrivant à contact@osonslafrique.org.

7. CHECKLIST AVANT MISE EN LIGNE OU MODIFICATION DU FORMULAIRE

Point à vérifier	Oui / Non	Observation
La finalité du formulaire est clairement indiquée.		
Les champs demandés sont nécessaires et proportionnés.		
La mention d'information est visible avant l'envoi.		
Le destinataire interne des demandes est identifié.		
Les accès à la boîte de réception sont limités.		
Le registre des traitements est mis à jour.		
Une procédure de suppression ou d'archivage existe.		
Les droits des personnes sont mentionnés.		

8. FORMULE FINALE ADOPTÉE

La présente notice est adoptée par les organes compétents du Parti politique panafricain OSONS L'AFRIQUE le 27 juin 2026. Elle peut être publiée sur le site officiel, jointe au formulaire d'adhésion et annexée à la politique de protection des données personnelles.

Fait à Asnières-sur-Seine (France), le 27 juin 2026
Pour OSONS L'AFRIQUE
Le Président du Parti
ZOKOU Osso Paul